



COMPTE RENDU DES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 15 MAI 2008

L'an deux mil huit et le jeudi quinze mai à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Cabrières d'Avignon, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Madame Marie-Paule GHIGLIONE, Maire, en suite de la convocation en date du 6 mai 2008.

- Effectif légal du conseil municipal : 19
- Nombre de membres en exercice : 19
- Etaient présents Mmes et MM les conseillers municipaux : Marie-Paule Ghiglione, Pierre Infanti, Jérôme Chauvin, Sandrine Chauvin, Jean-Claude Rebuffat, José Castelain, Jean-Christophe Imbert, Colette Le Roux, Myriam Depaule, Christophe Parayre, Abel Cresp, Yves Prouvenc, Christophe Maus, Cathy Pommier-Bernard, Jean-Marc Baudet, Jean-François Bounaudet, Rémy Baud, Delphine Chanavas
- Etaient absente excusée : Marie-France Ramon
- Etaient absents non excusés :  
Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut donc valablement délibérer.  
Le conseil a choisi pour secrétaire de séance Delphine Chanavas

---

**Ordre du jour**

**1- Décisions prises par le Maire en vertu de l'article L. 2122-22 du C.G.C.T :**

**Décision 03/2008** : Ouverture d'une ligne de trésorerie auprès de la Caisse d'Epargne.

Montant de 400 000 € - Durée de 1 an – Taux Fixe =5,05 %

**Décision 04/2008** : Location du logement communal de la mairie à compter du 1<sup>er</sup> avril 2008 à Monsieur et Madame VERUTTI. Le montant du loyer mensuel est de 600 € par mois (dont 80 € de charges de chauffage)

**2- Commission Communale des Impôts Directs :**

Cette commission, outre le Maire, qui en assure la présidence, comprend 6 commissaires.

Les 6 commissaires titulaires et les 6 suppléants sont désignés par les services fiscaux sur une liste de contribuables, en nombre double, dressé par le Conseil Municipal.

Madame le Maire énumère les 12 noms pour les commissaires titulaires et les 12 noms pour les commissaires suppléants (cf tableau ci-dessous) et demande au Conseil de se prononcer.

TITULAIRES	SUPPLEANTS
CASTELAIN José Les cèdres	BAUD Kathy Saint Marc
REBUFFAT Jean-Claude Les Dumaines	SARIAN Elisabeth Le Grand Camp
INFANTI Pierre Les Clapes	DUMAS Pierre La lauze
CRESP Abel (Extérieur) Les Rouges 84440	DAME François Le jas de Luce
ROBION	METGE Marie-josé Les Estelles
CHAUVIN Jérôme Les Dumaines	PILAT Jean-Louis (Bois) Les cèdres
CHAUVIN André (Bois) La Fontanette	ENGEL Philippe Rue du Château
GALENO Eliane Rue Neuve	HANSCOTTE Eric Grand Geas
RPROUVENC Yves La Muscadelle	PERCIE DU SERT Gabriel Les Dumaines
BAUD Rémy Saint marc	PASTRE Michel Les Estelles
NOUGUIER Maxime (extérieur 84300 LES	LINCELE Jack (extérieur) Le Musée de la
TAILLADES	Lavande
BRIEULLE André Les Coutilles	MANGUY Francis Avenue des Lavandes
DUBANTON Christian Les Dumaines	

**Vote :** Unanimité

### 3- Désignation du correspondant défense

La circulaire du 26 octobre 2001 a organisé la mise en place d'un réseau de correspondants défense dans chaque commune afin de développer le lien armée – nation. Il est l'interlocuteur privilégié des autorités militaires du Département et de la Région.

Monsieur Jérôme Chauvin présente sa candidature.

**Vote :** Unanimité

### 4- Indemnité Représentative de logement due aux instituteurs (I.R.L) :

La contribution communale est de 60,56 € pour l'année 2008 pour chaque instituteur ayant droit.

**Vote :** Unanimité

### 5- Indemnités de Conseil du Receveur Municipal :

Madame le Maire propose de verser les indemnités de conseil au receveur pour la durée du mandat.

**Vote :** Unanimité

### 6- R.O.D.P (Redevance d'Occupation du Domaine Public Communal) par les ouvrages de distribution du gaz

La longueur du réseau de distribution publique de gaz dans le domaine public communal est de 794 mètres. Madame le Maire propose au Conseil :

- de fixer la redevance pour occupation du domaine public communal au taux maximum (0,035 € / mètre de canalisation) ;
- que ce montant soit revalorisé chaque année.

**Vote :** Unanimité

## 7- Concours 2008 de photos et dessins sur le thème « le développement durable, l'écologie et ma commune

Monsieur Jean-Christophe IMBERT, vice-président de la commission communale Environnement, Développement durable, Agriculture, Forêt, présente à l'assemblée le contenu du Concours 2008 de PHOTOS et DESSINS sur le thème « Le développement durable, l'écologie et ma commune », ainsi que son règlement et son financement.

Cette action vise à sensibiliser nos concitoyens au développement durable et à l'écologie.

Le plan de financement proposé est le suivant :

DEPENSES (T.T.C)	RECETTES
	Subventions : <ul style="list-style-type: none"><li>• P.N.R.L (Parc Naturel Régional du Luberon) : 2 500 € (50 %)</li></ul>
	Participation des entreprises : <ul style="list-style-type: none"><li>• 8 sponsors (80 € chacun) 640 €</li></ul>
	Participation de la commune : 1 860 €
<b>TOTAL : 5 000 €</b>	<b>TOTAL : 5 000 €</b>

Vu le rapport, Madame le Maire demande au Conseil de se prononcer sur les points suivant :

- Acceptation du règlement du Concours 2008 de PHOTOS et DESSINS sur le thème « Le développement durable, l'écologie et ma commune ».
- Approbation du plan de financement relatif à la réalisation de ce concours.
- Sollicitation d'une subvention de 2 500 € auprès du Parc naturel régional du Luberon.

**Vote :** Unanimité

## 8- Tableau des effectifs

Monsieur Yves Prouvenc, chargé de ce dossier, présente les activités de la bibliothèque et le travail de la bibliothécaire.

L'importance du travail effectué l'amène à proposer de transformer le poste actuel à temps non complet (32 heures hebdomadaire) en un poste à temps complet.

Vu le rapport présenté, Madame le Maire propose de transformer le poste d'adjoint du patrimoine de 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet (32 heures hebdomadaires) en un poste d'adjoint du patrimoine de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet (35 heures)

**Vote :** Unanimité

## 9- Convention de mise à disposition d'agents au Syndicat Intercommunal des Marmousets

Madame le Maire propose une mise à disposition auprès du Syndicat Intercommunal les Marmousets pour une durée de 2 ans 6 mois (renouvelable 1 fois pour une durée de 3 ans) à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2008 pour 2 agents de la commune de Cabrières d'Avignon.

Cette mise à disposition concerne 2 agents des services techniques. Elle est de 6 % de la durée annuelle du travail pour chacun.

Madame le Maire présente les différents projets de convention et demande l'autorisation de signer les conventions de mise à disposition pour chaque agent concerné avec le Syndicat Intercommunal les Marmousets qui autorisera l'exécutif local à signer chaque convention.

**Vote :** Unanimité

## **10- Lancement d'une procédure d'expropriation pour les terrains concernant la station d'épuration et ses annexes**

Madame le Maire rappelle que les bassins de décantation de la station d'épuration ont été construits sur un terrain n'appartenant pas à la commune.

Elle rappelle l'historique de ce dossier.

Afin de régulariser cette situation, Madame le Maire demande au Conseil de lancer une procédure d'expropriation pour les 5000 m<sup>2</sup> de la parcelle n° 601 section C.

**Vote :** Unanimité

## **11- M.M.O (Mission de Maîtrise d'œuvre) pour l'aménagement des abords extérieurs du groupe scolaire (Grand Geas)**

Madame le Maire propose d'attribuer le Marché à Procédure Adaptée (M.A.P.A – Article 28 du Code des Marchés Publics) concernant la Mission de Maîtrise d'œuvre, en vue de la réalisation de la 1<sup>ère</sup> tranche des travaux du chemin des écoliers, à la D.D.E (Direction Départementale de l'Équipement).

Le montant des honoraires est de 7 977,50 € H.T.

**Vote :** Unanimité

## **12- M.M.O pour l'extension des ateliers municipaux**

Question reportée

## **13- M.M.O pour l'extension de l'école de Coustellet**

Madame le Maire propose d'attribuer le Marché à Procédure Adaptée (M.A.P.A – Article 28 du Code des Marchés Publics) concernant la Mission de Maîtrise d'œuvre, en vue de la réalisation de l'extension du groupe scolaire de Coustellet à Monsieur Michel ROUX, architecte D.P.L.G domicilié à Goult.

Le montant des honoraires est de 13 % du montant des travaux y compris les missions EXE et O.P.C.

L'estimation prévisionnelle des travaux est de 178 200 € H.T.

Les travaux, réalisés en concertation avec la commune de Maubec, consistent en :

- création d'une 5<sup>ème</sup> classe dans le logement vacant ;
- bureau directrice
- aménagement de l'entrée nord avec un nouvel escalier
- mise au norme de la chaufferie et extension du réseau de chauffage au gaz de ville.

**Vote :** Unanimité

## **14- Questions diverses**

- a) Convention entre la Société BRIES T.P et la Commune pour le remblaiement de l'ancienne carrière**

La question est reportée au prochain Conseil Municipal.

**b) Affouage aux cayères**

Madame le Maire rappelle la délibération du 8 février 2008 autorisant l'affouage aux Cayères et fixant la taxe d'affouage à 50 € par lot.

Madame le Maire précise qu'il faut préciser le n° de la parcelle (n° 8), le nom des garants et le nombre de lots.

Madame le Maire propose comme garants Marc Appy, Jérôme Chauvin et Abel Cresp et de réaliser 20 lots.

**Vote :** Unanimité

Le Maire soussigné certifie que le compte-rendu du Conseil Municipal de la séance du 15 mai 2008 a été affiché à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait en Mairie le 19 mai 2008 2008  
Le Maire, Marie-Paule GHIGLIONE